

L'ECHO DE LA TOUR



Commune de Chambles
Bulletin Municipal d'Information
n° 13 - Juillet 1989

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Vous voici en possession du treizième numéro de L'ECHO DE LA TOUR, et le premier de la municipalité que j'ai l'honneur d'animer.

Ce numéro est conséquent, mais traduit bien notre volonté de communication et d'information.

Il a été rédigé par une équipe dynamique et consciente à laquelle se sont joints Messieurs VALOIS et TREVE, que je remercie chaleureusement de leur précieuse collaboration.

Le travail en équipe et la délégation m'ont toujours paru indispensables au bon fonctionnement d'un conseil municipal, et après seulement quelques mois j'en mesure tous les bienfaits.

L'efficacité d'une telle structure a permis aux adjoints et conseillers avec lesquels je travaille et dont je tiens à saluer la valeur, de répondre au mieux à vos demandes.

Les articles qui suivent vous informeront des réalisations importantes qui ont déjà été effectuées ainsi que de la mise à l'étude d'autres projets, destinés à voir le jour dès la fin de cette année pour certains.

Vous pourrez voir qu'ainsi nous faisons le maximum pour vous servir, mais je tiens à rappeler néanmoins qu'à l'impossible nul n'est tenu.

Je terminerai en vous souhaitant un bon été, et je vous invite tous à Essalois, le 15 juillet 1989, pour assister au feu d'artifice offert par la municipalité en l'honneur du Bicentenaire de la Révolution Française.

P. GIRAUD.

L'ECOLE

LA FIN DE L'ANNEE ... SCOLAIRE ... ET DES ... DEPARTS

Samedi 24 juin ... La fête de l'école. Une certaine fièvre a envahi les locaux très tôt dans la matinée. Pourquoi toute cette agitation ? La préparation de la kermesse et de l'exposition qui doit se dérouler l'après-midi ... bien sûr ! Mais aussi toute cette effervescence est liée à d'importants événements dans la vie scolaire ... des élèves ... et des enseignants.

Ainsi, la municipalité avait invité tous les élèves, les enseignants, le personnel, à un apéritif pour marquer dignement et en toute simplicité le départ de Madame MAILIER ainsi que de certains élèves.

En effet, huit de nos "gamins" vont quitter le primaire pour poursuivre leur route ... vers le secondaire, prochaine étape de leur long parcours ... qui les conduira vers le succès ... et la vie active. A cette occasion, pour marquer ce changement, ces nouveaux promus se sont vu offrir un dictionnaire ou un atlas.

Mais aussi, une personne a mérité les honneurs à juste titre d'ailleurs, Madame MAILIER, Directrice, qui s'en va sous d'autres cieux. Elle va rejoindre sa région natale, la Lorraine. Pour marquer son départ et la remercier de tout le travail accompli pendant ces années passées dans notre commune, elle s'est vu remettre un panier garni de fleurs par la mairie et de nombreux cadeaux par les différentes associations scolaires.

Nous garderons le souvenir d'une interlocutrice d'une grande courtoisie et d'une extrême gentillesse. Vous pouvez vous enorgueillir, Madame MAILIER, de ce que vous laissez sur la commune pour tout le travail en profondeur que vous avez effectué avec toute votre équipe également. Votre passage aura été marqué par le succès remporté au niveau départemental et au niveau national au concours du fleurissement des écoles fleuries dans la catégorie "écoles rurales".

Encore une fois, félicitations et merci. Tous nos voeux de réussite vous accompagnent dans vos nouvelles fonctions.

Egalement, nous avons la joie de vous annoncer l'arrivée de P. BOYER, en remplacement de Madame la Directrice, et aussi de S. RABY, venant compléter le 1/2 poste laissé vacant par Madame RIBEYRON. A tous les deux, nous leur souhaitons le meilleur accueil et une pleine réussite dans leur nouveau poste. Nous aurons le plaisir d'entretenir des relations cordiales avec toute leur équipe.

A ce sujet, nous rendons hommage et nous félicitons tout le personnel (cantine, services, TUC ...) qui prend part au bon fonctionnement de l'école.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous de bons congés.

C'est en levant le verre de l'amitié que prit fin cet "au revoir, Madame la Directrice".

TRANSPORTS SCOLAIRES ... DES MODIFICATIONS

Déjà, trois services de ramassage sont organisés par la commune de Chambles.

Les cars Seyssiecq assurent le transport des élèves de primaire à destination de l'école communale. Ce service dessert tous les hameaux.

Les transports Flouret assurent le ramassage en direction d'Unieux (le collège du Bois de la Rive). Egalement les lycées de Firminy, en accord avec la commune de Saloire.

De plus, il est bon de rappeler ainsi que, grâce à la prolongation du service des écoles primaires de cette commune depuis Unieux jusqu'à Chambles, nos collégiens ont la possibilité de rentrer plus tôt chez eux.

Sury Transport permet aux élèves de se rendre à Saint Just Saint Rambert, même s'ils fréquentent un autre lycée que celui d'Anne Frank.

Mise en place d'un 4ème service

L'année scolaire vient à peine de se terminer que déjà la prochaine rentrée se prépare activement dans des domaines différents.

En particulier, notre préoccupation est la mise en place du transport en direction du nouveau lycée d'Andrézieux.

La commission scolaire du département étudie les différents ramassages possibles des communes convergeant vers le nouvel établissement.

Il faut rappeler que le financement et la mise en place sont assurés essentiellement par les services du Conseil Général. Dès que nous aurons toutes les informations techniques indispensables pour le bon déroulement du ramassage des élèves de notre commune, nous ne manquerons pas de vous avertir dans les plus brefs délais.

Tous les parents désirant bénéficier de l'un ou l'autre de ces transports scolaires doivent impérativement se faire inscrire en mairie avant le 15 juillet.

Il faut souligner aussi qu'une charge restante est laissée aux communes. La municipalité a fixé un recouvrement de 30 francs par mois et par enfant auprès des familles.

A cela, il convient d'ajouter l'effort supporté par la commune par le surcoût des navettes supplémentaires de juin et septembre pour les élèves du Bois de la Rive.

ECOLE DE MUSIQUE ... DES TALENTS EN HERBE ...

Tous les mercredis après-midi, environ 14 élèves suivent régulièrement les cours de musique dispensés par CEMEO sous la baguette de deux professeurs sympathiques et compétentes, Cécile et Hélène LAROIS.

Afin de clôturer une année scolaire éprouvante, tous ces jeunes avaient rendez-vous à Firminy pour leur fête musicale.

Cette représentation a tenu toutes ses promesses. On pouvait lire sur le visage des parents la joie et la satisfaction que leur procurent ces bout'chous émus de se produire pour la première fois en public.

Chacun a montré sa conscience professionnelle malgré le trac qui l'envahissait. Les parents étaient bien plus angoissés que tous ces jeunes.

Une soirée pleinement réussie, au cours de laquelle Bénédicte BARBARIN s'est distinguée dans la catégorie solfège en obtenant un prix avec mention très bien. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Cette activité très appréciée des enfants suscite un intérêt certain.

La municipalité a la volonté de porter également ses efforts sur le développement culturel et d'apporter un soutien efficace pour le bon fonctionnement d'activités extra-scolaires.

La dépense occasionnée par ces cours de musique s'élève à 330 francs par trimestre et par enfant. Les 2/3 du coût sont pris en charge par la commune, dont la part s'élève à 220 francs. La participation des parents est de 110 francs.

Pour la rentrée prochaine, l'aide financière sera maintenue. L'acquisition d'instruments de musique reste à définir.

Une demande de subvention sera formulée auprès des services compétents de l'Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale (A.D.D.I.M.).

MUSEE DE "L'ECOLE D'AUTREFOIS"

Depuis son ouverture, le musée connaît un succès grandissant.

La gestion était assurée par René TREVE, en qualité de TUC, dont la prolongation de son contrat se terminait en septembre.

Devant l'augmentation des visites en semaine + les weekends (écoles, clubs du 3ème âge, groupes ...) il a été décidé de créer une régie.

Après concertation et discussion, René TREVE continuera d'assumer ses fonctions dans de nouvelles conditions, à savoir : le prix de l'entrée est fixé à 5 francs, en échange de billets retirés d'un carnet à souches délivré par la perception de Saint Just Saint Rambert.

Placés sous sa responsabilité, les fonds recueillis seront reversés au Trésor Public pour contrôle de caisse. Après quoi, 90 % des recettes lui seront versées en qualité de régisseur, et 10 % consacrés aux frais d'entretien.

Suite à l'intervention de la municipalité auprès du C.D.D.P., ce dernier est favorable à l'attribution d'une subvention.

UN DEUXIEME TEMPS COMPLET ... UNE NECESSITE

La charge de travail sur la commune a augmenté. Pour faire face à cette situation, et donc par nécessité, **Jean TREVE** occupe depuis le 1er mai un poste à temps complet d'agent de voirie auxiliaire. Un poste complémentaire à celui déjà occupé par **D. ROUSSON**.

Chacun a pu s'apercevoir de l'effort accompli par la municipalité pour satisfaire au mieux et dans les plus brefs délais tous les petits travaux quotidiens qui rendent la vie plus agréable.

Il faut souligner que nos deux employés évitent très souvent l'intervention de services extérieurs très coûteux et parfois avec des délais assez longs.

Egalement, ils trouvent et apportent des solutions moins onéreuses.

Aussi, nous les félicitons et nous les invitons à poursuivre leurs efforts pour l'intérêt de la commune et de ses habitants.

DISSIMULATION DES RESEAUX ... DANS LE BOURG

Après différentes études de l'E.D.F. et des Télécommunications, le projet de restructuration et dissimulation esthétique des réseaux électriques et téléphoniques va être réalisé.

Ce projet, dont la réalisation avait été prévue pour fin 1987, en même temps que l'éclairage de la tour et de l'église, avait été reporté dans l'attente d'une subvention complémentaire du Conseil Général et du déblocage de fonds par E.D.F.

Il est bon de rappeler que le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire a financé intégralement et réalisé l'éclairage de mise en valeur de la tour et de l'église.

La nouvelle municipalité a la volonté de continuer à embellir le bourg qui constitue l'image de marque de notre commune.

Maintenant, le coût est évalué définitivement et aussi le plan de financement est établi. La première tranche de travaux prévue est située dans le secteur tour-église, Place de la Mairie. Ces travaux débuteront à l'automne prochain.

LE RAMASSAGE DE VIEUX PAPIERS

Ca ne paye plus ! Les papeteries n'en veulent plus ! Le prix d'achat ne paye pas l'essence du transport !

Chacun a entendu ces réflexions qui, toutes, sont vraies dans leur contexte.

Cependant, le cours du papier en vrac, qui est descendu jusqu'à 5 centimes, est sensiblement remonté. De plus, le tri des différentes sortes de papier et leur conditionnement en balles de 100 ou 150 kg suivant les papeteries a permis aux chiffonniers d'Emmaüs d'obtenir des prix au kilo de l'ordre de :

- 20 centimes pour les revues (papier glacé)
- 35 centimes pour les journaux
- 43 centimes pour le carton.

Dans ces conditions, avec la participation d'Emmaüs, nous envisageons un ramassage de papier pour le 26 août 1989 (Chambles et hameaux).

Nous aurons besoin de bonnes volontés pour ce ramassage, ainsi que de voitures et remorques. Nous vous donnons rendez-vous à 8 h 30 devant la mairie le 26 août.

Le recyclage de vos vieux papiers permettra d'économiser les forêts pour la fabrication de la pâte à papier, de participer à l'action de formation et de réinsertion de quelques 35 compagnons d'Emmaüs de Firminy.

Nous comptons sur vous pour stocker les journaux, cartons et papiers de l'été. Les lieux du ramassage seront affichés aux panneaux habituels, si vous étiez absents le jour du ramassage d'autres solutions seront possibles.

P.S. : Les chiffonniers d'Emmaüs Puits Cambefort dans le prolongement de la rue du Professeur Calmette (quartier du Mas), Firminy, récupèrent aussi les meubles, les vêtements, les ferrailles, cuisinières, frigos, etc.

- soit en les portant à l'adresse ci-dessus,
- soit à domicile en appelant le 77.89.42.22

ENLEVEMENT ... DES ORDURES ... DES MONSTRES ...

Bientôt un an que nous avons élaboré et pris la décision de modifier le système de calcul pour le paiement de la collecte.

Nous avons procédé au remplacement du système de la taxe calculée sur le foncier bâti par celui de la redevance avec des critères bien définis.

Nous invitons donc les foyers dont la composition familiale ou le type de résidence ont été modifiés au cours de l'année à informer la mairie de leurs nouvelles caractéristiques, afin qu'elle procède à la mise à jour de ces modifications.

Nous vous rappelons que le ramassage des monstres a lieu environ tous les trois mois. Ce service est signalé par affichage sur les panneaux d'informations de chaque village.

DIVAGATION DES CHIENS ... DANGER ...

Suite à de nombreuses plaintes, nous sommes encore une fois amenés à vous rappeler les devoirs et obligations exigés de tous les propriétaires de chiens.

INFORMATIONS SUR LE RAMASSEMENT DES PAPIERS
PAR L'ASSOCIATION D'EMMAÜS

Qu'ils soient de garde, de chasse ou de compagnie, l'identification est rendue obligatoire par la loi n° 71-1017 du 22 décembre 1971 (tatouage lisible, collier portant n° de téléphone ou nom et adresse du propriétaire).

En outre, cela permet de restituer dans les plus brefs délais l'animal échappé accidentellement à son propriétaire.

De plus, il faut prendre conscience que le vaccin antirabique n'est valable et efficace que dans la mesure où le chien est identifiable.

D'autre part, de nombreux accidents de la route, souvent très graves, sont occasionnés par les chiens errants, de même que les troupeaux (moutons, brebis ...) sont victimes eux aussi de vos fidèles compagnons.

Nous conseillons vivement aux propriétaires de chiens qui les laissent régulièrement divaguer d'y remédier, sinon de sévères mesures seront prises.

Nous espérons que le bon sens l'emportera et que chacun d'entre vous saura faire preuve de civisme. Pensons à la sécurité et à la santé de tous.

UN GESTE QUI PEUT VOUS SAUVER

Une collecte de sang est organisée le vendredi 21 juillet, de 17 h à 19 h, au foyer rural.

Nous demandons à tous les Chamblous de répondre très nombreux à notre appel.

Il est recommandé de vous munir de votre carte de donneur, ou de tout autre document concernant votre groupe sanguin.

Nous espérons que cette invitation au Don du Sang connaisse la réussite.

A l'issue de ce geste qui PEUT SAUVER DES VIES, une collation vous sera offerte. D'avance nous vous remercions de votre présence.

LA VIE ASSOCIATIVE

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Association.

ASSOCIATION DES FAMILLES

Cette année, l'Association des Familles est composée de huit membres, dont deux nouvelles recrues : Madame JOUSSERAND Nicole et Monsieur PEYRET André.

Sur le plan des animations, nous remercions les parents et leurs enfants qui ont bien voulu participer, en se déguisant, au bal masqué organisé par le Foyer Rural.

Pour le voyage de fin d'année, l'Association des Familles a organisé deux sorties :

- Les classes de Mesdames MAILIER et RIBEYRON sont allées visiter le Moulin de Richard-de-Bas, à Ambert, puis le zoo de Bouy.
- Les élèves de Monsieur CELETTE ont fait un pique-nique à Saint-Victor-sur-Loire, suivi d'une balade en bateau-mouche sur le lac de Grangent.

Le soleil était au rendez-vous.

Le premier semestre de l'année 1989 s'est achevé avec la kermesse qui a eu lieu le 24 juin, avec l'exposition des travaux manuels scolaires et diverses petites animations.

L'Association des Familles souhaite de bonnes vacances à tous les petits Chamblois.

AEROMODELISME

Lorsque l'on parle d'aéromodélisme, il faut savoir qu'il existe deux sortes de vols :

- le vol libre (planeur)
- le vol radiocommandé (planeur et moteur).

Toutes deux sont des activités techniques qui permettent aux jeunes et parfois moins jeunes de s'initier à la construction et au pilotage de planeurs et d'avions modèles réduits.

Ce sont des activités très complètes qui visent au développement harmonieux de l'individu au sein d'un groupe, d'une équipe.

Les qualités manuelles bien utiles au départ, mais qui s'acquièrent aussi avec la pratique, sont ainsi développées pour aboutir à des réalisations conformes aux plans avant de pouvoir créer ses propres modèles.

Sur le plan moral, une grande exigence vis-à-vis de soi-même est nécessaire afin que lors de la construction aucun détail ne soit escamoté si l'on ne veut pas aller au devant des pires difficultés lorsque l'on arrive au moment des réglages, avant de connaître la satisfaction que procure un vol réussi.

Des qualités physiques ne sont pas à négliger, car récupérer un appareil en vol libre nécessite parfois quelques kilomètres de course.

Toutefois, la construction et le vol de planeur vol libre constituant la meilleure école d'initiation à l'aéromodélisme, a, hélas, certaines exigences : il faut disposer d'un terrain suffisamment vaste (aérodrome) pour permettre les évolutions des appareils.

Alors que si le vol radiocommandé n'est pas soumis à cette règle, car à l'aide d'ensemble radio émetteur et récepteur il est possible d'évoluer sur des terrains de taille moindre, le prix de revient des ensembles de radio commande est aussi une contrainte.

Si le modélisme vous intéresse, venez nous voir à l'école de construction (dans la réserve un peu exiguë de la cantine scolaire) le vendredi, de 18 h à 20 h (locaux qui pourraient à moyen terme s'agrandir en changeant géographiquement) ou contactez un membre du club pour l'accompagner sur le terrain de nos entraînements.

Pour la saison 1988-1989, notre section comprenait 7 licenciés + 2 nouveaux en cours d'année.

Enfin, les 21 et 28 mai 1989, nous avons participé respectivement au concours régional et départemental.

Voici les classements :

Concours régional (St Galmier) 62 participants toutes catégories confondues.

Benjamins

LASSUSAIE	Romain	2ème/29
CROS	Philippe	9ème/29
BEAUCHAUD	Christine	16ème/29
PRAMALION	Vivien	23ème/29
BEAUCHAUD	Hortense	29ème/29

Minimes

CROS	Claude	9ème/11
------	--------	---------

Seniors

PRAMALION	Henri	14ème/17
-----------	-------	----------

Concours départemental (Corbas-Rhône)

Benjamins

LASSUSAIE	Romain	16ème/34
CROS	Philippe	24ème/34
BEAUCHAUD	Christine	28ème/34
PRAMALION	Vivien	34ème/34

Minimes

CROS	Claude	19ème/20
------	--------	----------

Seniors

PRAMALION	Henri	12ème/25
-----------	-------	----------

"La valeur n'attend pas le nombre des années" ; aussi pour notre troisième année d'existence et notre deuxième année de participation aux concours nous avons cette année un licencié qualifié pour le concours national qui aura lieu les 1er et 2 juillet à Metz (la sélection se faisant par addition des résultats des concours départementaux et régionaux).

De plus, pour récompenser notre classement par équipe (2ème benjamine) la coupe de la Société Générale nous a été offerte.

FOYER RURAL

A l'issue de son Assemblée Générale du 20 avril 1989, le Foyer Rural a renouvelé les membres de son bureau. Le nouveau Conseil d'Administration se compose donc maintenant de :

Anne BARBIER, Présidente
Jacky LACHAT, Trésorier
Jeanne MORLET, Secrétaire

André PEYRET, Vice-Président
Lisette DEMEURE, Trésorier Adj.
René HIVERT, Secrétaire Adj.

Location de la salle

Les réservations de la salle du foyer se font auprès de Madame DEMEURE, responsable (planning, problèmes ...).

Des soirées et des week-ends à réserver dans vos calendriers

Vendredi 30 juin à 20 h 30 à la salle du foyer.

Nous avons eu la chance de voyager jusqu'en Chine grâce à une conférence avec diapositives qui nous a été aimablement présentée.

Samedi 15 juillet

C'est sur le site d'Essalois qu'aura lieu notre traditionnel "Bal du 14 juillet". Des flammes au Château, des feux dans le ciel, de la musique assurée par l'équipe de Pierre Yves PRYBILSKI et son groupe "Electrogène". Du spectacle, de l'ambiance, n'oubliez pas le 15 juillet.

Vendredi 21 juillet

Don du sang à la salle du foyer, à partir de 17 h.

26-27 août au 2-3 septembre

Tournoi de tennis dont les détails d'organisation vous seront précisés ultérieurement.

Samedi 2 et dimanche 3 septembre

Chambles en fête pour finir vos vacances : des jeux, des tournois, des concours.

6ème Randonnée Pédestre

Au jour de la mise en page de cette brochure, nous sommes encore au stade des préparatifs de notre 6ème randonnée pédestre. Mais nous pouvons d'ores et déjà remercier tous ceux qui ont participé et contribué à l'organisation de cette journée : participants à l'élaboration du dépliant par les publicités, ceux qui offrent les trophées, les associations pour le prêt du matériel (chasseurs et agriculteurs avec l'ACCA et la CUMA de Chambles), et tous les volontaires qui ont consacré leur temps pour que tout marche bien. N'oublions pas les "cibistes" et l'assistance médicale qui assurent la sécurité tout au long du parcours par leur liaison radio efficace.

Tennis à Chambles : du nouveau

. A partir de ce mois de juin, vous constaterez que l'heure de tennis est passé à 25 francs. Mais une carte de fidélité a été mise en place, donnant droit à un tarif réduit pour 20 heures de jeu. L'achat de cette carte est de 20 francs, chaque location d'une heure de tennis ne vous coûtant plus ensuite que 15 francs.

Réservation et achat des cartes comme d'habitude au Restaurant BARBIER, les heures étant payables d'avance. A savoir et à faire savoir à tous les Chamblous, aux acharnés et aux fidèles de nos terrains de tennis.

. A la demande de plusieurs personnes du village qui souhaiteraient trouver des partenaires tout au long de l'année, nous envisageons d'organiser un "tournoi d'automne". Une réunion avec toutes les personnes intéressées sera mise en place en septembre pour définir règlement et organisation.

LA CHASSE ... QUEL DYNAMISME

L'A.C.C.A. remercie d'abord tous les membres de la municipalité pour leur participation à l'aménagement du nouveau terrain.

En effet, le ball-trapp de la fête des mères s'est déroulé tout près du Château d'Essalois. Malgré ce transfert, nous sommes contents et pouvons être satisfaits. Pour une première sur ce nouvel emplacement, ce fut un coup de maître.

Ce tir aux pigeons, avec sa traditionnelle soupe aux choux, a connu un succès sans précédent avec en prime le samedi après-midi un fort intéressant concours de pétanque très primé.

Le ball-trapp qui s'est déroulé sur le terrain de football a connu également lui aussi une forte participation.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et contribué, par leur présence, à la réussite de ces deux journées.

CHAMBLES ENVIRONNEMENT

L'Assemblée Générale de Chambles Environnement s'est tenue le vendredi 19 mai au Foyer Rural.

Dans son rapport moral, la Présidente a fait l'historique de l'Association depuis sa fondation. Elle a résumé son action depuis l'assemblée constitutive du 11 mai 1988 :

- opposition à la construction de la porcherie industrielle de Meyrieux,
- recours contre le permis de construire accordé par le Préfet de la Loire en juin,
- participation à l'opération "commune propre" organisée par Madame BERTHET, Conseillère Municipale.

Rapport adopté à l'unanimité comme le rapport financier qui a été présenté par la trésorière.

Dans l'année à venir, Chambles Environnement se propose de poursuivre jusqu'à une conclusion qui a toutes les chances de nous être favorable le procès contre le permis de construire accordé au G.A.E.C. des Chomettes, de continuer à sensibiliser l'opinion aux graves problèmes de pollution posés par les élevages industriels et d'être vigilants à l'égard de toute atteinte portée à notre environnement.

Organisation à l'automne d'une conférence sur les espèces protégées (blaireaux, rapaces) avec le concours de la F.R.A.P.N.A.

CLUB AMITIE ET LOISIRS

On ne peut parler du club sans évoquer d'abord ce qui l'a marqué le plus durement ces derniers mois : la mort de nos amis. Après les décès l'année dernière de Mesdames PEYRET et CAIRE, de Monsieur AGNES, voilà que viennent de disparaître Régis REOCREUX, Jean BERTHET, Suzanne CROS. Le club est en deuil.

Et pourtant, il nous faut parler de vie, car malgré ses cruautés, la vie continue ...

Le mardi, activités habituelles : vannerie, poterie, belotes ... Chapitre voyages : 44 participants au séjour en Gironde, au village de vacances de Meschers. La formule a fait l'unanimité des voyageurs. Partant de ce point d'attache, nous avons pu visiter la région : Ile d'Oléron, Marais Poitevin, La Rochelle et son Aquarium, Rochefort et la Maison de Loti, la Roche Courbon et son château, Saint Emilion, le zoo de la Palmyre, remontée de la Gironde en bateau jusqu'à Talmont.

Au village de vacances, les jeux de boules sous les ombrages et les soirées organisées ont été vivement appréciés de tous.

L'assemblée générale a eu lieu le 23 juin avec repas à Montfaucon.

Pour l'avenir : les 14 et 15 septembre, sortie dans la région des Cévennes. Nîmes avec visite de la bambouseraie d'Anduze, Beaucaire, Tarascon, Nîmes, musée du désert, retour par la corniche des Cévennes.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre section de Chambles se porte bien, et termine sa 10ème année d'existence.

Dix-huit inscrites et souvent autant de présents de 20 à 70 ans (ou presque). Des séances variées et joyeuses les lundis à 18 h 15, dans la salle du Foyer Rural : stretching, relaxation, danses, ballons, cerceaux, bâtons, rubans alternent avec des séances de plein air lorsque le temps le permet. Des séries de "gymnastique dans l'eau" connaissent le plus grand succès. Initiation au tennis à la demande.

Si vous désirez nous joindre à nous à la rentrée de septembre, ou simplement nous renseigner, téléphonez à :

Christiane FUCHER 77.52.35.74
Jeannette MORLET 77.52.33.82

Nous pourrions organiser des séances pour les premiers retours des heures scolaires. Nous pouvons encore le faire s'il y a suffisamment de demandes. Communiquez-nous vos suggestions.

U.N.C.A.F.N.

L'association des anciens combattants d'Algérie, U.N.C.A.F.N. de Chambles, rappelle à ses adhérents et aux habitants de Chambles sa journée méchoui au Foyer Rural, le dimanche 17 septembre, au prix de 85 francs par personne, avec l'après-midi un concours de boules. "Tirage au sort pour les équipes". Prix de la participation : 35 francs par personne.

Dites-le à vos amis et venez nombreux. Réservations : Tel. 77.52.40.38, Café Restaurant, siège social BERTHOLLET (Le Bourg).

ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACE

L'association Notre Dame de Grâce, créée en 1973 à l'initiative de l'Aumônerie du lycée Simone Weil, s'installe dans le vieux couvent des Dratoriens, qu'elle commence à restaurer.

Mais, en 1978, l'association achète l'Auberge du Bon Repos et y organise depuis cette époque des chantiers de jeunes.

Ces chantiers se déroulent pendant les vacances scolaires, et ont permis l'aménagement d'un lieu d'accueil où se déroulent des sessions ou des week-ends de formation pour les aumôneries ou les mouvements.

Chaque année, plusieurs centaines de jeunes découvrent notre commune et en apprécient le cadre.

Depuis 2 ans, l'association a lancé l'aménagement d'un nouveau lieu d'accueil : "La Ferme Esqui", qui va se poursuivre sur plusieurs années.

L'association organise cette année, outre les chantiers, une journée portes ouvertes sous la forme d'une marche d'orientation pour faire connaître son action. Cette année, nous avons été heureux d'accueillir quelques Chamblous.

Pour ne pas faillir à la tradition, cette année, une fois encore, l'association organise un chantier sur le site, du 3 au 22 juillet, avec chaque jour, en alternance : restauration et activités diverses.

Jeunes de Chambles, vous êtes cordialement invités à y participer. Pour tous renseignements complémentaires qui vous seraient utiles, nous nous tenons à votre disposition :

ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACE
"La Mimardière"
31, rue E. Mimard
42000 SAINT-ETIENNE

PREVENTION - SECURITE

Dans le cadre d'une campagne de PREVENTION visant à faire diminuer, dans notre région, les accidents de la route, le container mobile DIAGAUTO de MUTASUDEST sera à la disposition des automobilistes de la région.

Il permettra le diagnostic GRATUIT des véhicules, effectué avec le concours de la Police Nationale. Ces vérifications effectuées concernent l'éclairage, les pneumatiques, les freins, les amortisseurs et la direction.

Une fiche technique est remise au propriétaire du véhicule vérifié. Le contrôle anti-pollution est également effectué.

Tous les automobilistes de la commune sont invités à cette vérification GRATUITE, qui aura lieu les 4-5-6-7 juillet, parking Géant Casino, route du Puy, Firminy, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Ce service mutualiste de PREVENTION ne peut en aucun cas être assimilé au contrôle technique OBLIGATOIRE pour les véhicules de plus de 5 ans, destinés à être vendus. Il vous permet de faire le point sur la sécurité de votre voiture.

EN BREF ... INFOS ... EN BREF ... INFOS ...

* Un recensement de tous les chemins communaux est réalisé afin d'établir un programme de voirie forestière.

* Une étude est en cours à la Direction Départementale de l'Equipment (D.D.E.) pour le projet d'assainissement du hameau de Meyrieux.

* Un plan d'implantation du futur éclairage du bourg, du parking ainsi que l'évaluation de son coût sont établis par la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.).

* Un projet de signalisation est envisagé sur l'ensemble de la commune.

* Toutes les personnes intéressées par la gérance de l'au-berge d'Essalois sont invitées à se faire connaître et déposer par écrit leur candidature accompagnée de leur projet en mairie.

* Tous les dépliants publiés par l'Office du Tourisme du Canton de Saint Just Saint Rambert sont à votre disposition en mairie et chez les restaurateurs de la commune.

1-2 juillet

Régates, planches à voile, ski nautique, kayak à Saint Victor et Saint Paul en Cornillon. Pendant deux jours, initiation gratuite et démonstration non-stop le dimanche à partir de 10 heures.

8-9 juillet

Joutes sur le bassin du Pertuiset. Eliminatoires du championnat

de France samedi à 14 heures et dimanche de 9 heures à 14 heures.

8-9 juillet

Visite de l'usine hydro-électrique de Grangent. Navette gratuite au départ du Pertuiset.

14 juillet

Démonstration de modèles réduits d'hydravions et d'hélicoptères entre Saint Paul et le nouveau pont, de 14 heures à 18 heures. Feux d'artifice à 22 heures sur le nouveau pont.

NOS JOIES - NOS PEINES

Naissance

GENTAZ Marlène, le 13 juin 1989.

Mariage

DEMEURE Bernard et FOUGEROUSE Brigitte, le 10 juin 1989.

Décès

OKONIEWSKI Romain, le 12 janvier 1989

SAMUEL Jean, le 20 février 1989

DAJKO Joseph, le 4 mai 1989

REOCREUX Régis, le 23 mai 1989

BERTHET Jean, le 29 mai 1989

CROS Suzanne, le 2 juin 1989.

NAVIGATION FLUVIALE

Il est difficile, pour ceux qui ne l'ont pas admiré avant la construction du barrage de Grangent, d'imaginer le panorama, grandiose et impressionnant, des gorges de la Loire, en aval du village de Chambles.

Le fleuve, au régime capricieux et au cours tortueux, tantôt rivière calme, tantôt torrent déchaîné, présente divers visages. Ici, c'est un lac aux eaux profondes, là, un rapide parsemé de rochers affleurant en période de basses eaux.

C'est dans ces gorges que des hommes, poussés par des impératifs économiques, osèrent naviguer et relierent, en bateau, la Noirie à Saint Rambert.

En 1817, en effet, eurent lieu les premiers essais de navigation entre ces deux points, et cela à l'instigation de Monsieur BAUDE, Directeur des Mines de Roche La Molière et de Firminy, désireux d'améliorer l'écoulement de la production charbonnière de ses mines.

Mais remontons dans le passé.

Depuis 1705, le charbon des mines de Roche était descendu, en tombereaux, jusqu'au port de Saint Rambert. Il était chargé dans des barques et expédié jusqu'à Roanne.

D'abord de peu d'importance, 400 tonnes environ par an, de 1705 à 1710, le trafic augmentera progressivement, jusqu'à atteindre 21.000 tonnes en 1783.

Ce charbon était transporté, au moment des grandes eaux seulement, dans des bateaux de 25 à 30 mètres de long, 3,5 mètres de large et de 1,10 à 1,60 mètres de profondeur. Le tirant d'eau était de 0,60 mètre. Les deux pilotes des bateaux étaient secondés par deux ou trois manœuvres dans les passages difficiles.

Les "Saint Rambertes" (on appelait ainsi ces bateaux), transportaient chacune de 15 à 20 tonnes de charbon. Elles étaient construites sur les bords du fleuve, face à Saint Just, au lieu dit "Les Barques". Suivant leur état, elles étaient, à Roanne, soit détruites, soit rafistolées pour continuer leur voyage.

En 1718, on dénombre plus de trois cents ouvriers affectés à la fabrication des bateaux. Ils pourront en fabriquer jusqu'à 2.800 par an. Ils utilisent, pour ce faire, les bois de pins et de sapins des forêts de la Haute-Loire.

Revenons à Chambles, ou plutôt à La Noirie. Dès 1809, une société stéphanoise avait proposé ses services pour assurer la navigation sur le fleuve jusqu'à Saint Paul en Cornillon. Cette proposition resta sans suite.

En 1871 seulement eurent lieu les premiers essais entre La Noirie et Saint Rambert. Les barques transportaient 9,5 tonnes de charbon. En 1822, quatre cents bateaux furent chargés à La Noirie.

Mais Monsieur BAUDE, qui avait négligé les droits des propriétaires riverains, eut des démêlés avec les exploitants de moulins dont un, Louis DECHANDON, de La Noirie et un, Antoine BERTHOLLET de Joannade.

Monsieur D'ASSIER, Député, rédigea le 27 mai 1824 un rapport qui faisait état des doléances des exploitants de moulins, mais aussi des dangers de la navigation. En quatre ans, six mariniers avaient péri noyés, et 100 bateaux s'étaient écrasés sur les rochers avec leur cargaison.

Ainsi fut condamnée la navigation entre La Noirie et Saint Just.

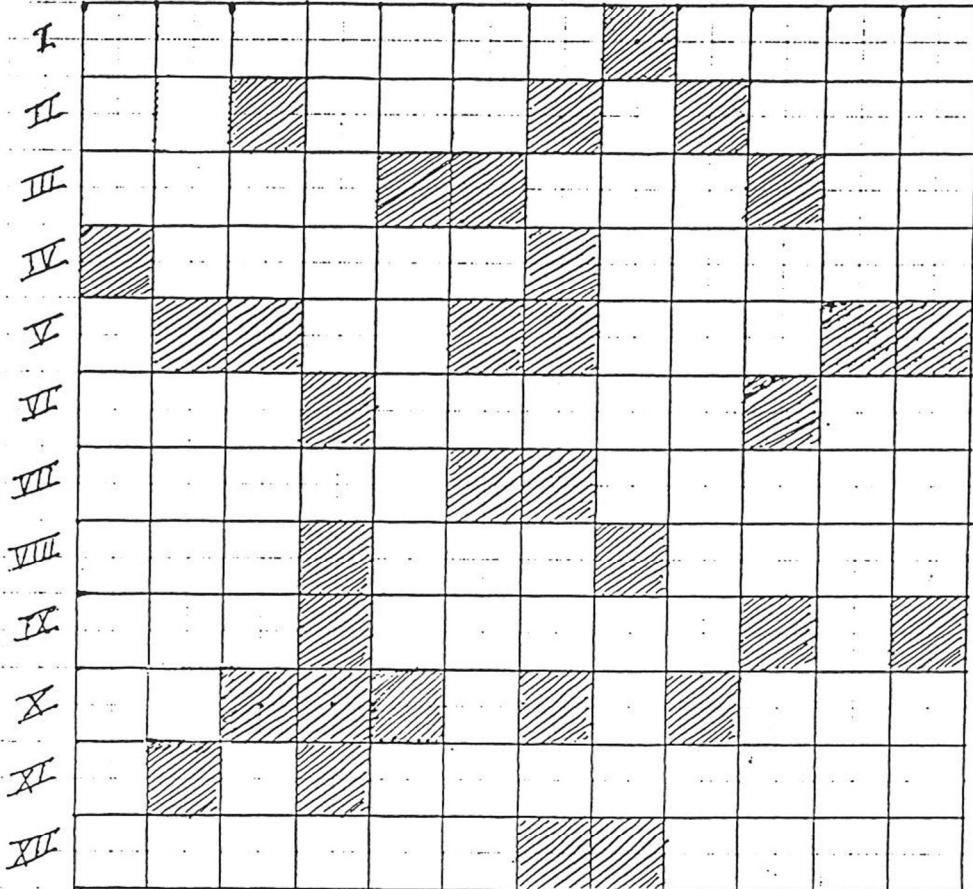
L'invention du chemin de fer (le premier relia en 1827 Saint-Etienne à Saint-Just) et le transport par voie ferrée consacrèrent le déclin du transport du charbon par voie fluviale entre Saint-Just et Roanne.

Les derniers bateaux descendirent la Loire en 1888.

*
* *

PETITS MOTS CROISES CHAMBLOUS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Solution du n° 12

C	A	L	O	I	R	E	U	S
A	Y	O	V	Ē	M	U	N	I
R	A	T		V	I	R	I	L
A	T	E	L	E	L	E	E	E
V	A	S	S	A	L	I	E	U
A	R	D	U	E	U	X		
N	D	X		R		V		
E	R	O	S	T	O	P	O	O
A	P	U	R	E	P	E		
I	S	A	B	Ē	L	L	U	

HORIZONTAL I - Nom ancien des petits ruisseaux traversant les Gorges de la Loire pour se jeter dans le fleuve - Choisit. II - Unité de mesure chez les anciens romains - Mélodie vocale - Sur la Somme. III - Argiles rouges ou jaunes - Tragédie de Corneille - Note. IV - Désirs immodérés - Conseillère municipale. V - Connu - Principe spirituel. VI - Célèbre par son curé - Plante vénéneuse - Bonne action scoute. VII - Ville d'Angleterre - Adjoint au maire. VIII - Bugle à fleurs jaunes - Agent secret de Louis XV - Propre de l'homme. IX - Unité monétaire d'Extrême-Orient - Attaque brutale. X - Aluminium - Son carnaval est célèbre. XI - Sans effets. XII - Résineux - Auxiliaire.

VERTICAL 1 - Plateforme flottante - Apprécié sur les sentiers de randonnée. 2 - Mère d'Horus - Chef-lieu de canton dans le 31. 3 - Saint normand - Adjectif possessif - Mammifère paresseux. 4 - Zone de fraîcheur. 5 - Ancienne mesure chinoise - Adjointe du maire - Préposition. 6 - Fin d'infinitif - Ile principale de Walis. 7 - Jeune volonté. 8 - Maire - Connu pour sa clairette. 9 - Ajoint au maire - Pronom personnel. 10 - Coefficient caractérisant l'acidité ou la basicité d'un milieu - Préposition - Note - Etat de désir animal. 11 - Plantes à tubercules comestibles des régions tropicales - Adjoint au maire. 12 - Ainsi soit-il - Diastase - Hardi.

L'ECHO ... OUVERT A TOUS ... SOUS RESERVE

Nous vous rappelons que l'Echo de la Tour est un bulletin essentiellement d'informations sur la vie de la commune, et aussi également un moyen de communication.

La commission chargée de la rédaction a décidé de maintenir le même style de "Journal semestriel" sur le fond et la forme.

Malgré tout, des améliorations seront apportées suivant nos moyens et possibilités techniques. Les articles seront illustrés par des dessins ou photos dans le but de les rendre plus vivants et attrayants pour le lecteur.

Egalement, apparaîtra une nouvelle page spéciale intitulée "LA LETTRE DU LECTEUR". Elle vous sera réservée afin que vous puissiez formuler vos remarques, vos idées et suggestions.

Tout courrier reçu en mairie fera l'objet d'une réponse sur l'Echo suivant.

Par ailleurs, la commission "Relations" se réserve le droit de prendre des mesures restrictives concernant la parution d'articles susceptibles de mettre en cause des associations, voire des personnes, revêtant un caractère diffamatoire.

*
* *

L'ÉCHO DE LA TOUR



LETTRE DU LECTEUR

